

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Il souriait hier quand des questions ont été posées sur cette affaire.

**Des voix:** Règlement.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je demande au premier ministre si le gouvernement a reçu une telle offre ou si le gouvernement a songé à offrir une récompense. La chose a déjà donné des résultats, même si le premier ministre ne semble pas le savoir.

**Le très hon. M. Trudeau:** De toute évidence, monsieur l'Orateur, si le très honorable représentant ne peut me donner les détails supplémentaires que je lui demande, c'est qu'il n'y a pas réfléchi non plus.

**Des voix:** Bravo.

**M. l'Orateur:** Le très honorable représentant veut-il poser une question supplémentaire?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, la réponse du premier ministre indique...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je me demandais si le très honorable représentant voulait poser une question supplémentaire.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Non, monsieur l'Orateur, je demande la parole pour soulever une question de privilège. L'attitude désinvolte du premier ministre envers la Chambre des communes montre qu'il la méprise entièrement.

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

[Plus tard]

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, étant donné les réponses du premier ministre au très honorable député de Prince Albert, ce qui risque de prêter à confusion, voudrait-il bien répondre à cette question? Le gouvernement fédéral a-t-il choisi de se retirer des négociations menées avec les ravisseurs de M. Cross tout en permettant au gouvernement du Québec de les poursuivre avec le FLQ par l'intermédiaire du ministre de la Justice du Québec?

**Le très hon. M. Trudeau:** Non, monsieur l'Orateur.

## QUESTIONS OUVRIÈRES

### LE CHÂTEAU LAURIER ET LE SALAIRE MINIMUM

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question au ministre du Travail? Le ministre a-t-il entendu dire que le Château Laurier ne se conforme pas entièrement à la nouvelle loi sur le salaire minimum? Dans l'affirmative, a-t-il l'intention de prendre des mesures à cet égard?

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

**M. l'Orateur:** A l'ordre. A mon avis, ce genre de question doit être traitée au moment de l'ajournement. Cependant, comme il y a aujourd'hui prorogation, ces circonstances spéciales peuvent justifier que la question soit posée et que le ministre y réponde.

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail):** Oui, monsieur l'Orateur, je sais que le CN a refusé d'accorder le salaire minimum aux employés de ses hôtels. Comme, traditionnellement, le ministère du Travail a considéré que ces employés relèvent de la compétence fédérale, j'ai donné les ordres nécessaires pour qu'on engage des poursuites contre les chemins de fer nationaux du Canada.

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre une question supplémentaire. Peut-il nous dire si cela s'applique à tous les hôtels du CN au Canada et, sinon, pour quelle raison?

**L'hon. M. Mackasey:** Monsieur l'Orateur, je le répète, ce genre de question relève, selon une coutume bien établie, de la compétence du ministère du Travail et du Conseil canadien des relations ouvrières. Aussi nous estimons, quant à nous, qu'en bonne logique, il en est ainsi de tous les hôtels où le CN ou une société de la Couronne viole les normes du travail.

## LES AFFAIRES INDIENNES

### QUÉBEC—LE TRANSFERT DE L'ADMINISTRATION À LA COMPÉTENCE PROVINCIALE

[Français]

**M. René Matte (Champlain):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Est-ce que des pourparlers sont présentement en cours avec le gouvernement du Québec au sujet du transfert éventuel de la compétence en ce qui concerne les affaires indiennes en territoire québécois?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, nous avons formé, avec le gouvernement du Québec et les Indiens de cette province, un comité tripartite qui aura pour tâche d'étudier ce problème. Nous avons fait des offres aux Indiens, il y a un an et demi, concernant une aide politique éventuelle de droits pour les Indiens au Canada, et le tout est discuté tant à l'échelon national que provincial par ce comité composé de trois membres.